

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2021-2026

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PAYS DES ABERS



SOMMAIRE

03 LE CONTEXTE

07 LE DIAGNOSTIC
ÉCONOMIQUE
DU PAYS DES ABERS

25 LES ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES

28 LE PROGRAMME
D' ACTIONS POUR
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DU
PAYS DES ABERS

UNE AMBITION ÉCONOMIQUE POUR NOTRE TERRITOIRE



Bernard Gibergues
Maire de Bourg-Blanc
Vice-président au
développement
économique

Le schéma de développement économique (SDE) qui vous est présenté n'est pas un simple document administratif de plus.

C'est avant tout un outil au service de notre territoire pour soutenir son développement, mener des actions en faveur de nos habitants et de nos entreprises et apporter des réponses à leurs attentes.

Le SDE n'est pas seulement un outil stratégique, prospectif, il est avant tout un outil opérationnel qui sera mis en œuvre et décliné progressivement à travers des actions très concrètes, qui feront l'objet d'une évaluation permanente, prêtes à être adaptées en fonction des enjeux de demain.

Rassemblées autour de 3 axes stratégiques ce sont en tout 9 actions opérationnelles qui ont été votées par le conseil de communauté le 16 décembre 2021.

Ces 3 axes sont :

- Créer les conditions favorables à l'accueil et au développement des entreprises*
- Renforcer et développer l'économie de proximité*
- Accompagner le développement des filières stratégiques du territoire*

La communauté de communes du Pays des Abers souhaite que les outils au service de son action économique permettent de préparer les acteurs locaux à l'économie du futur. Pour ce faire, le Pays des Abers s'affirme comme une instance de proximité créatrices de liens : la réussite de ce Schéma de Développement Économique reposera sur la mise en réseau des acteurs et la mobilisation de tous (élus, entreprises, partenaires économiques et institutionnels), véritables forces vives du territoire.

Je vous invite à découvrir à travers ce document notre souhait de miser sur l'échelle locale, renforcer les solidarités territoriales, faciliter la vie dans notre territoire.

LE CONTEXTE

La compétence économique du Pays des Abers

Si la loi NOTRe du 7 août 2015 a conforté **la primauté de l'intervention régionale sur le champ économique** (définition des orientations stratégiques avec le SRDEII - Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internalisation, coordination de l'action économique dans les régions, animation des pôles de compétitivité et attribution des aides financières aux entreprises), **elle a attribué aux intercommunalités un rôle de copilote pour développer un maillage cohérent sur les territoires, et en proximité avec les entreprises.**

Une convention de partenariat économique a donc été signée entre la Région Bretagne et le Pays des Abers le 7 décembre 2017.

Cette convention a pour objectifs de :

- Servir de cadre à la définition et à l'autorisation des dispositifs d'aides aux entreprises, de leur articulation et mise en oeuvre,
- Développer un dialogue territorial entre Glaz économie et stratégies locales,
- Assurer une meilleure interconnaissance des réalités des uns et des autres,
- Garantir la meilleure réponse aux attentes légitimes des entreprises, comme bénéficiaires finaux essentiels de l'action publique.

Compétences économiques des EPCI à fiscalité propre au 1er janvier 2017

- Action de développement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité économique
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

La Communauté de Communes du Pays des Abers dispose ainsi de compétences en matière de développement économique qui sont définies dans ses statuts.

L'objectif est de définir une stratégie de développement dans le domaine économique dans un contexte de maîtrise de la dépense publique et d'adaptation aux enjeux économiques, écologiques et numériques du territoire.

Le Schéma de Développement Économique s'inscrit plus largement dans la nouvelle dynamique territoriale impulsée par le Pays des Abers à travers :

- 1 Le Projet de territoire voté le 8 juillet 2021,
- 2 Le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat intercommunal,
- 3 Le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Le territoire

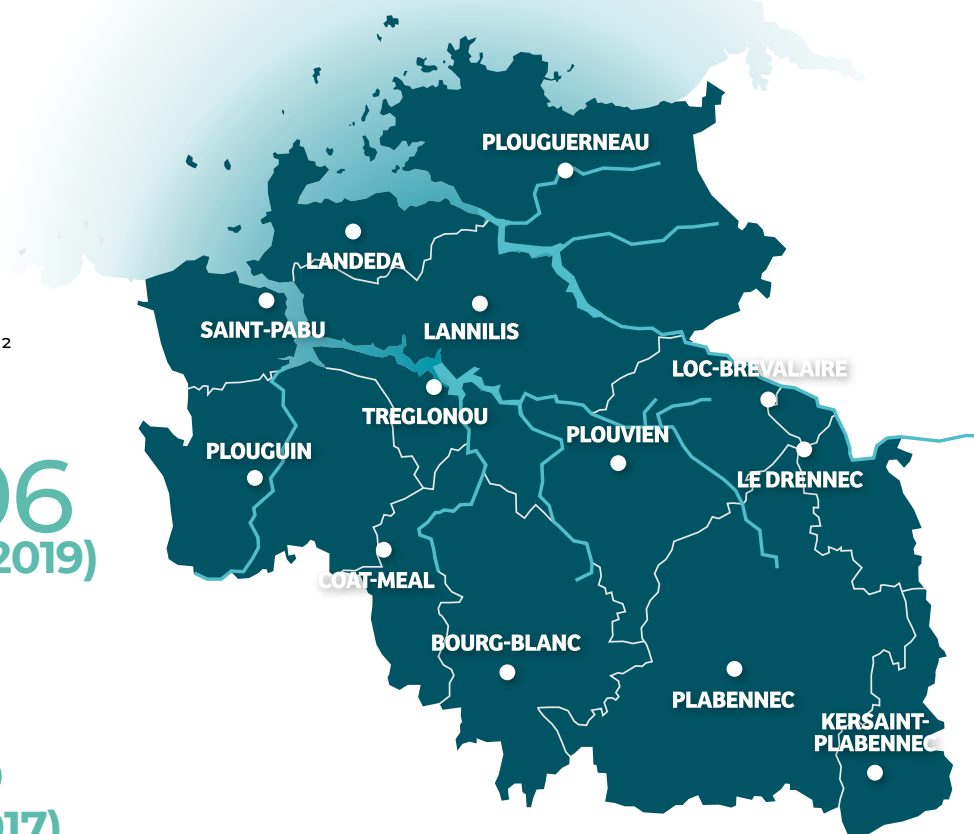
LE PAYS DES ABERS EN CHIFFRES

13
communes

271
km²
soit une densité de
152 habitants par km²

42 296
habitants (2019)

Plus de
9 595
emplois (2017)



UN ANCRAGE DANS LE PAYS DE BREST

La Communauté de Communes du Pays des Abers est en interaction avec les autres Communautés de Communes du Pays de Brest. Elles forment ensemble, avec Brest Métropole, le Pays de Brest. Ces échanges s'inscrivent particulièrement dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) devenu exécutoire le 27 novembre 2011 et qui est actuellement en cours de révision.

Les acteurs du développement économique

Il existe différents partenaires agissant auprès des entreprises et autres établissements composant l'économie du territoire.

LES INSTITUTIONNELS

- 🏠 Région Bretagne
- 🏠 Communauté de Communes du Pays des Abers
- 🏠 Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine de Bretagne Ouest, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture) pour l'expertise technique
- 🏠 BGE Finistère : Appui aux entrepreneurs
- 🏠 Le Pôle Métropolitain du Pays de Brest
- 🏠 Partenaires de l'emploi : Pôle Emploi, Maison de l'Emploi, Mission Locale, PLIE pour l'accueil des publics spécifiques, Défis Emploi Brest

LES PARTENAIRES PRIVÉS

- 🏠 Cabinets comptables
- 🏠 Banques
- 🏠 Offices notariaux
- 🏠 Autres experts juridiques et financiers

LES REGROUPEMENTS DE PROFESSIONNELS LOCAUX

Sur le territoire de la Communauté de Communes, si certains professionnels essayent de se structurer en réseaux afin d'échanger sur leurs expériences et leurs connaissances dans des domaines qui se complexifient chaque jour davantage, ces réseaux doivent se renforcer.

Dans le domaine du commerce : la communauté compte **5 associations de commerçants** :

- 🏠 Union de Défense Commerçants et Artisans de Landéda
- 🏠 Union des Commerçants et Artisans de Plouguerneau
- 🏠 Association des commerçants et artisans de Plabennec
- 🏠 Association des entreprises de Plouvien
- 🏠 Union des Commerçants et Artisans de Plouguin

Dans le domaine de l'artisanat : Les artisans des communes de Lannilis, Bourg-Blanc et Plabennec se sont structurés.

CELIA

CLUB DES ENTREPRISES
LÉGENDES • IROISE • ABERS



Le Club d'Entreprise Légendes, Iroise, Abers (CELIA) est une association regroupant des dirigeants d'entreprises rassemblés dans un esprit d'échanges et de partage. Le Club est un réseau dont les actions sont basées sur le dialogue et la mutualisation des savoir-faire et des pratiques professionnelles. On comptabilise ainsi une moyenne annuelle de 100 entreprises adhérentes sur le territoire représentant environ 30 % des emplois. Le Club couvre 3 EPCI : CCPA, CCPLCL et depuis peu la CCPI.

En 2018, les 3 EPCI partenaires, Pays des Abers, Pays de Lesneven Côte des Légendes et Pays d'Iroise, ont souhaité uniformiser le partenariat avec le CELIA. **Une convention d'une durée de 3 ans a été signée et une participation annuelle à hauteur de 5 000 € a été validée pour permettre le fonctionnement du club.**

LES OBJECTIFS DU SCHÉMA

Le Schéma de Développement Économique a pour ambition de définir les orientations stratégiques de la collectivité en matière économique et un plan d'actions pour les 5 années à venir.

Le but est d'aboutir à l'amélioration de l'efficacité et de la lisibilité de la politique économique communautaire.



LE DIAGNOSTIC
ÉCONOMIQUE DU
PAYS DES ABERS

LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI

La démographie

Le Pays des Abers a enregistré une hausse de plus de 7 000 habitants entre 1999 et 2018 pour atteindre 41 207 habitants. En 3 décennies, de 1990 à 2018, sa population a augmenté de 28,4 %.

Sur la période récente (2012-2018), elle se stabilise après 6 ans de très forte augmentation. Une croissance liée pour :

- 70 % au solde migratoire
- 30 % au solde naturel
- Près de la moitié des nouveaux habitants résidaient dans Brest Métropole cinq ans auparavant.

Trois communes comptent **plus de 5 000 habitants** :

- Plabennec : 8 465,
- Plouguerneau : 6 623,
- Lannilis : 5 651.

Plouvien, Landéda et Bourg- Blanc sont de taille comparable (de 3 800 à 3 500 hab.).

Le Pays des Abers est une communauté relativement jeune mais qui n'échappera pas au "papy-boom".

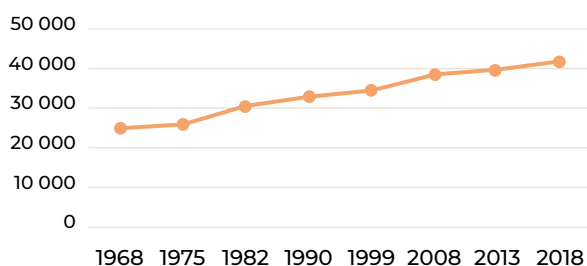
L'expression "baby-boom" est utilisée pour décrire le pic de naissances observé en France après la seconde guerre mondiale. Le baby-boom a duré une petite trentaine d'années (1946 – 1973).

Il faut retenir que :

- Les baby-boomers sont très nombreux d'autant plus que cette même période a également connu :
 - Un allongement de la durée de vie sans précédent
 - Une immigration importante de jeunes travailleurs étrangers
- Les générations qui suivent sont moins nombreuses
- Les premiers baby-boomers sont aujourd'hui des séniors : Nés en 1946, ils ont aujourd'hui 74 ans (les plus jeunes ont 47 ans)

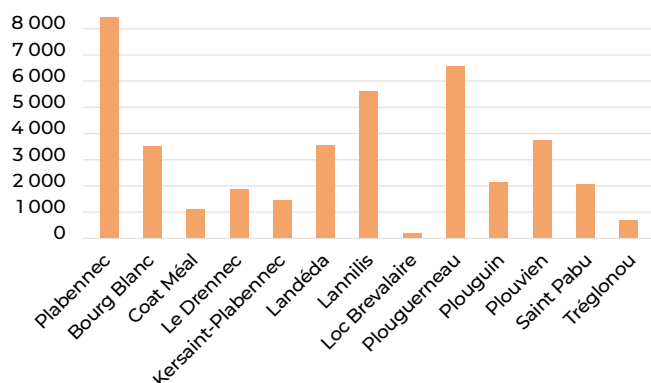
Le vieillissement de cette génération va modifier en profondeur la démographie des territoires durant les 30 prochaines années.

POLULATION (évolution entre 1968 et 2018)



Source : INSEE 2018

POLULATION PAR COMMUNE (2018)



L'emploi

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- 9 595 emplois en 2017 sont proposés par les entreprises du territoire
- 18,5 % d'emplois non-salariés, un chiffre bien supérieur aux moyennes observées dans le pays de Brest (11,2 %) et en Bretagne (14,1 %)
- 18 945 actifs dont 91,3 % occupent un emploi

21% des actifs travaillent dans sa commune de résidence contre 25% en 2012.

Les communes où ce taux d'actifs résidant est le plus élevé sont, sans surprise, les principaux pôles d'emploi du Pays des Abers : 31,3% à Plouguerneau, 28,4% à Lannilis et 25 % à Plabennec. A l'inverse, les petites communes comptent peu de travailleurs résidants : 9,8% pour Loc-Brévalaire, 6,8% pour Tréglonou.

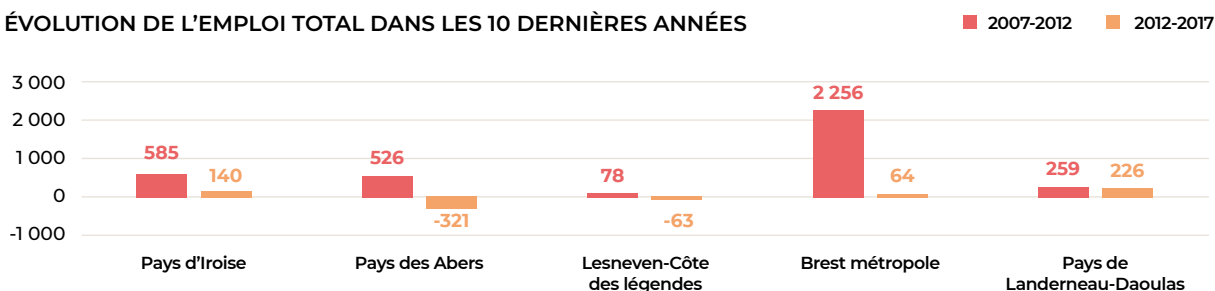
Le taux d'activité sur le Pays des Abers est de 76,2 % parmi la population en âge de travailler (15-64 ans).

*Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	24 862	18 952	76,2	17 305	69,6
15 à 24 ans	4 048	1 457	36	1 149	28,4
25 à 54 ans	15 621	14 785	94,6	13 679	87,6
55 à 64 ans	5 193	2 711	52,2	2 477	47,7
Hommes	12 541	9 716	77,5	8 945	71,3
15 à 24 ans	2 089	837	40,1	655	31,4
25 à 54 ans	7 824	7 524	96,2	7 049	90,1
55 à 64 ans	2 628	1 356	51,6	1 241	47,2
Femmes	12 321	9 236	75	8 360	67,8
15 à 24 ans	1 959	620	31,6	494	25,2
25 à 54 ans	7 797	7 260	93,1	6 630	85
55 à 64 ans	2 565	1 356	52,8	1 235	48,2

En progression depuis 1990, le niveau d'emploi se stabilise, voire fléchit dans la période récente. Cette tendance est à contre-courant des évolutions constatées au niveau régional et dans la plupart des territoires voisins.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL DANS LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



Le taux de chômage au Pays des Abers est de 8,70% en 2018 (moyenne nationale : 8.8% / moyenne région : 7.2%). Il est relativement stable depuis 2013. Les 15 à 24 ans sont les plus concernés. A ce titre, la création d'emplois reste une priorité pour le territoire.

CHÔMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT) DES 15-64 ANS

	2008	2013	2018
Nombre de chômeurs	1 197	1 552	1 647
Taux de chômage en %	6,9	8,5	8,7
Taux de chômage des hommes en %	6	7,7	7,9
Taux de chômage des femmes en %	7,9	9,3	9,5
Part des femmes parmi les chômeurs en %	54,1	53	53,2

TAUX DE CHÔMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT) DES 15-64 ANS PAR SEXE ET ÂGE EN 2018

	Hommes	Femmes
15 à 24 ans	21,70 %	20,30 %
25 à 54 ans	6,30 %	8,70 %
55 à 64 ans	8,40 %	8,90 %

LOCALISATION DE L'EMPLOI

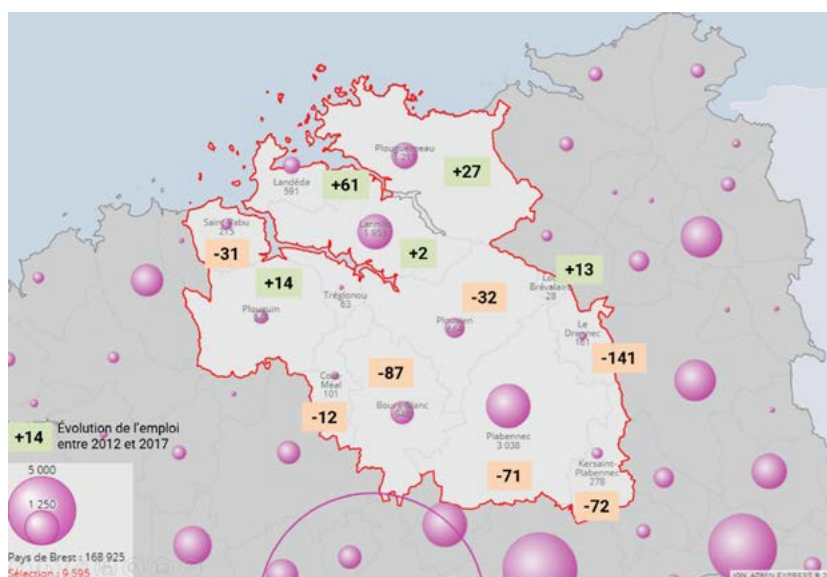
Les dynamiques d'emplois diffèrent dans l'EPCI avec des communes littorales qui continuent à en gagner (sauf Saint-Pabu) et des communes du sud de l'intercommunalité qui en perdent.

La commune du Drenec est celle qui perd le plus d'emplois, la fermeture de Le Got industries en est la principale raison (liquidation judiciaire en 2015).

La commune de **Plabennec** est la plus dynamique au cours des dix dernières années ; le développement de la zone de Penhoat avec l'essor d'activités autour du BTP, de l'industrie et des services aux entreprises participe à ce résultat. Mais, constat à nuancer au regard du recul de l'emploi entre 2012 et 2017 où l'on a pu constater une perte dans le secteur de l'agriculture (43 emplois) et de l'industrie (20 emplois)

Bourg-Blanc affiche également un recul de l'emploi total entre 2012 et 2017 (-87 emplois), le transfert des activités de l'entreprise Le Saint y contribuant forcément.

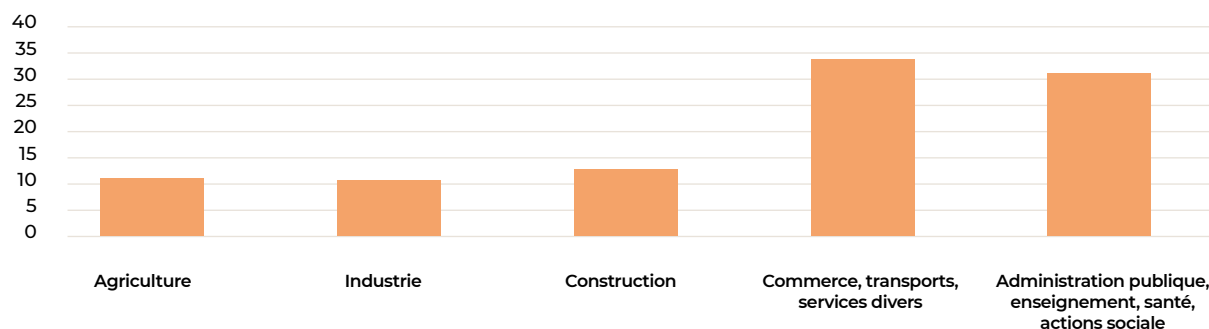
Enfin, Kersaint-Plabennec a subi une perte dans différents secteurs (-33 emplois pour l'industrie ; -15 emplois pour la construction ; -25 emplois pour les commerces et services.



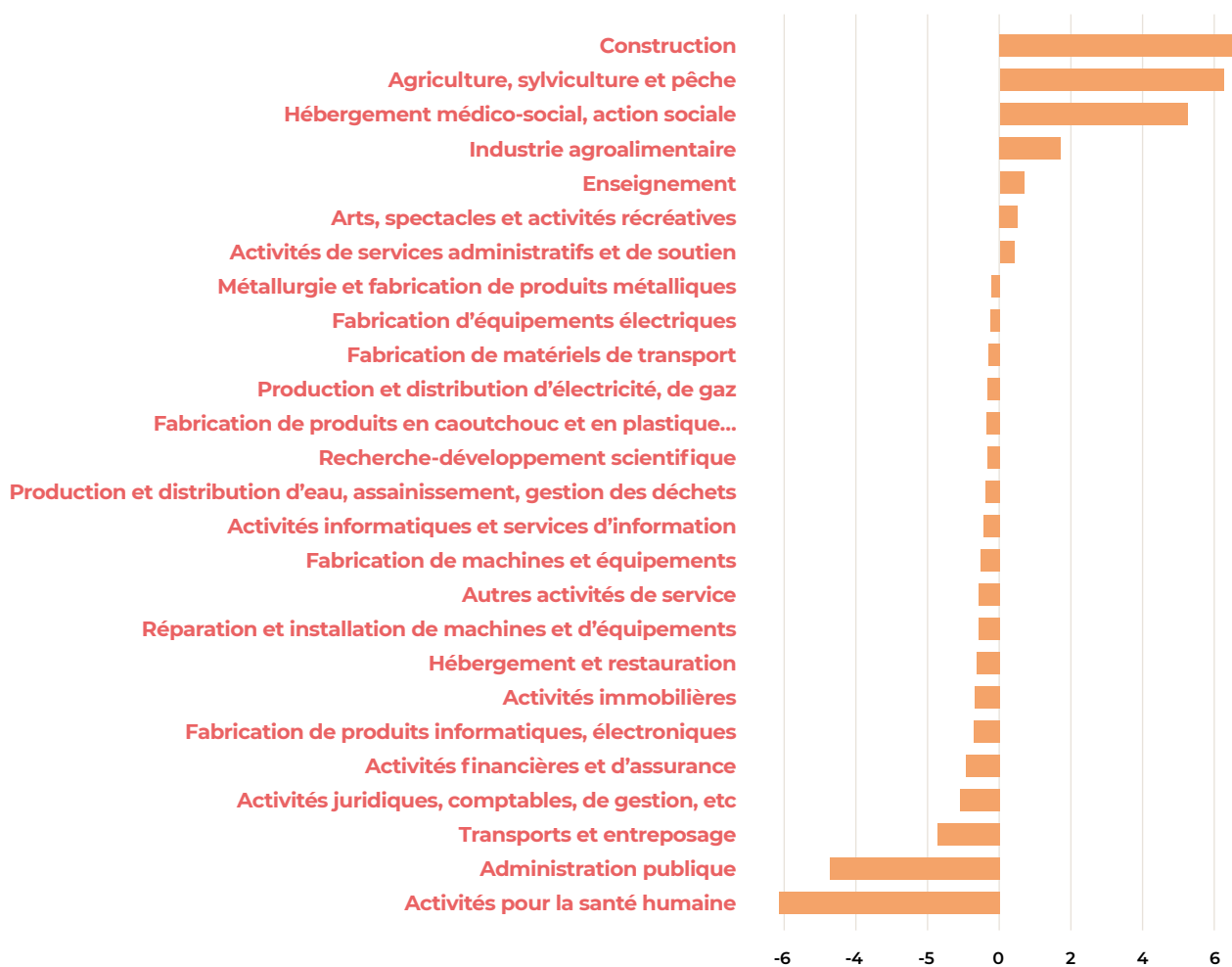
Les secteurs d'activité et les spécificités de l'emploi au Pays des Abers

Sur les 9 595 emplois localisés dans le Pays des Abers en 2017, 65,5% relèvent du secteur tertiaire, 13% du secteur de la construction, 11% de l'agriculture et 10,5% de l'industrie.

EMPLOI SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ EN % (2017)



SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES DU PAYS DES ABERS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE : LES SECTEURS SUR ET SOUS-REPRÉSENTÉS



On constate une nette surreprésentation des **emplois agricoles** par rapport au pays de Brest et à la Bretagne avec 356 exploitations agricoles en 2017 (source : Draaf), soit 17% des exploitations du pays de Brest. Les surfaces agricoles couvrent 68,5 % de la surface totale du Pays des Abers. L'activité agricole est spécialisée dans l'élevage laitier et la production porcine.

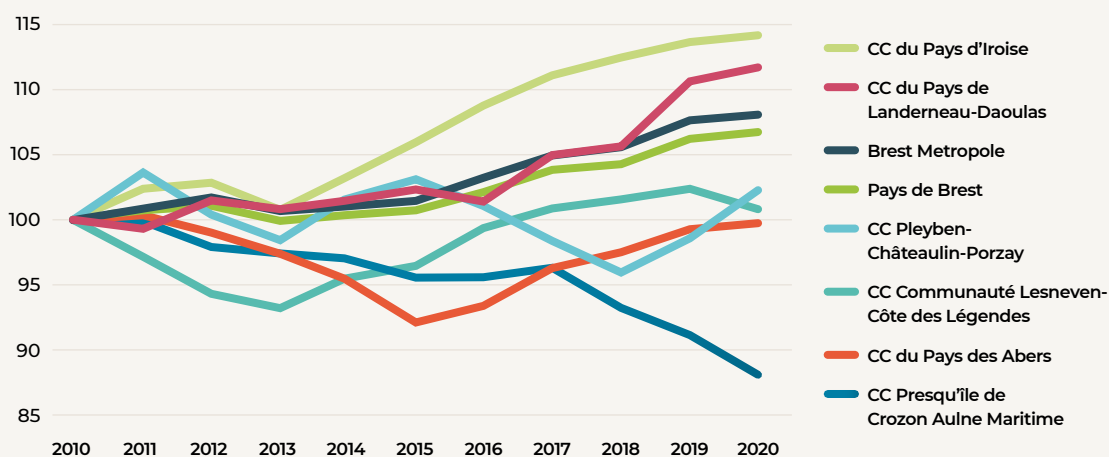
La surface moyenne des exploitations en 2017 est de 58,2 ha (contre 66,3 ha la moyenne dans le pays de Brest). Sur le territoire, la filière agri-agroalimentaire est majeure davantage en termes d'activités agricoles que de transformation agro-alimentaire.

Concernant le poids du secteur de la construction, on constate une part deux fois plus importante que dans le pays de Brest. La dynamique résidentielle, le positionnement géographique du territoire (proximité de la métropole, possibilité de rayonner facilement sur le nord-Finistère) y contribuent. A défaut, le pays des Abers possède un secteur de **l'industrie** dont le poids diminue : 1 emploi sur dix en 2017 et une part dans l'emploi légèrement inférieure à celle observée dans le pays de Brest.

Le secteur du médico-social tient aussi une place spécifique ; il s'agit notamment des services d'hébergement pour les personnes âgées. À l'inverse, le secteur public pèse relativement peu dans l'emploi (santé et administration publique), du fait de la proximité de la métropole brestoise qui concentre les employeurs publics les plus importants

Zoom sur les évolutions de l'emploi salarié privé de 2010 à 2020

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LES INTERCOMMUNALITÉS DU PAYS DE BREST
(DONNÉES AU 3^e TRIMESTRE - BASE 100 EN 2010) - SOURCE : URSSAF



Les données ci-dessus ne prennent en compte qu'environ 60 % de l'emploi car elles s'appuient **sur l'emploi salarié privé déclaré à l'Urssaf** (hors emplois Msa, hors emploi public, emploi non salarié...). La donnée est fournie tous les trimestres et va jusqu'au 3^e trimestre 2020. Pour une approche plus conjoncturelle, c'est intéressant.

On voit notamment qu'avant la crise sanitaire, on était sur une croissance de l'emploi salarié privé dans le pays des Abers. Depuis 2010, on constate une grande stabilité de l'emploi salarié privé avec, malgré tout, des variations suivant les secteurs d'activités.

On retiendra, en positif, le BTP, les industries agro-alimentaires et les activités scientifiques et techniques (services aux entreprises en matière de conseils, d'ingénierie, d'études techniques, etc.). À l'inverse, on constate un solde négatif dans les autres industries, l'administration-santé-social et les autres services.

FONCIER ÉCONOMIQUE ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE

L'immobilier d'entreprise



La Pépinière d'entreprises dans la zone d'activités de Penhoat à Plabennec

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

La **Pépinière d'Entreprises** a été conçue comme une volonté locale de mettre en œuvre un outil performant en matière de politique de création d'entreprises. Son animation est confiée à la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine de Bretagne Ouest.

Inaugurée le 9 juillet 2002 et rénovée en 2018 (365 000 € d'investissement, dont la moitié a été subventionnée par l'État), c'est une structure d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'appui aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises. Elle accueille de jeunes entreprises pour une durée de trois à quatre ans.

Elle se compose de 6 bureaux de 9 m² à 27 m² et 6 ateliers de 72 m² à 101 m² qui sont mis à la disposition des entreprises. Chaque bureau est équipé en mobiliers et entièrement câblé. Les ateliers sont composés d'un local d'activité, d'un bureau et de sanitaires. La pépinière propose également des services et des espaces partagés (photocopieur, salle de réunion, espace détente).

L'HÔTEL D'ENTREPRISES

L'**hôtel d'entreprises** a été créé en octobre 2018. Il s'adresse aux entreprises exerçant une activité tertiaire. Il peut accueillir une dizaine d'entreprises.

Situé à 500 m de la pépinière d'entreprises, les 430 m² de bureaux se déclinent en 13 modules d'un ou plusieurs bureaux, modulables, d'espace de réunion et de locaux partagés.



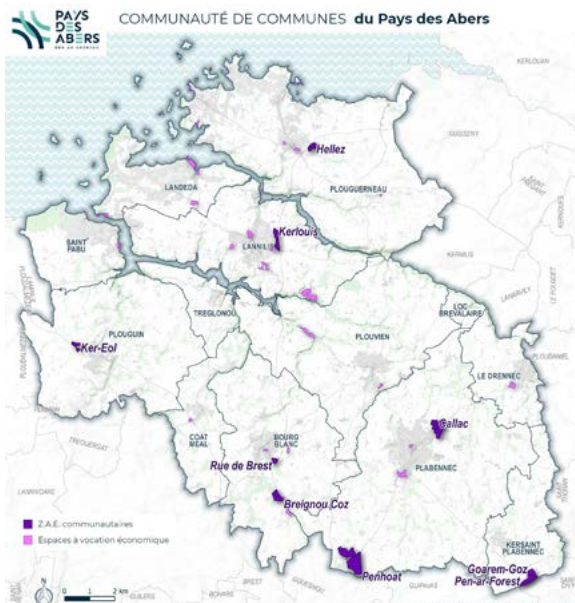
Le foncier économique

Le Pays des Abers dispose **d'environ 200 ha de foncier économique** (y compris voirie et équipements publics) **soit 1 % de la superficie du territoire.**

Entre 2008 et 2018, 190 hectares d'espaces agricoles et naturels ont été consommés dont 3 ha pour les activités économiques, le reste utilisé en grande majorité pour l'habitat et d'autres activités. Ces espaces économiques ont des vocations diverses : industrielle, artisanale, commerciale, mixte ou portuaire.

A ce jour, on recense 23 espaces à vocation économique sur le Pays des Abers **dont 9 zones communautaires :**

- 🔸 Penhoat à Plabennec
- 🔸 Goarem-Goz à Kersaint Plabennec
- 🔸 Rue de Brest à Bourg-Blanc
- 🔸 Breignou-Coz à Bourg-Blanc
- 🔸 Pen Ar Forest à Kersaint-Plabennec
- 🔸 Kerlouis à Lannilis
- 🔸 Callac à Plabennec
- 🔸 Hellez à Plouguerneau
- 🔸 Ker Heol à Plouguin



Commune	ZAE	superficie du secteur soumis à OAP (en ha)	Zonage
Bourg-Blanc	Groas Ven 1	0,8	1AUe
Bourg-Blanc	Groas Ven 2	1	1AUe
Bourg-Blanc	Rue de Brest	3,3	1AUe
Coat-Méal	Milin ar Roch	0,8	1AUe
Kersaint-Plabennec	Goarem Goz	16	2AUe
Kersaint-Plabennec	Route de Kergarantez	0,4	2AUe
Landéda	Kervigorn 2	1,2	2AUe
Landéda	Ar Vihl	2,2	2AUep
Lannilis	Kerveur	4,8	1AUe
Lannilis	Kerlouis	1,6	1AUec
Lannilis	Mesmerchou 1	0,6	1AUe
Lannilis	Mesmerchou 2	1	1AUe
Le Drenec	Louis Abhervé	0,9	2AUe
Le Drenec	Kernevez	0,5	2AUe
Plabennec	Callac	1,4	1AUe
Plabennec	Penhoat	2	1AUe
Plabennec	Penhoat	15,3	1AUe
Plouguerneau	Grouanec	0,6	1AUe
Plouguerneau	Hellez	1,6	1AUe
Plouguin	Ker Eol	2,4	1AUe
Plouvien	Kerriou 2	1,3	2AUe
Plouvien	Raden	6,6	1AUe
Saint-Pabu	Teven Ar Reut	0,8	1AUe
CCPA		67,1	

Secteurs à vocation économique faisant l'objet d'Orientations d'aménagement et de programmation dans le PLUI

Ces zones concentrent 38% des emplois sur le territoire.

Par ailleurs, certaines sont qualifiées, **par le SCoT du Pays de Brest "d'intérêt Pays"**. Il s'agit d'espaces économiques présentant des projets majeurs de développement en extension urbaine dans les 20 ans suivant l'approbation du SCoT. A terme, ils se caractériseront par une emprise foncière importante (plus de 25 ha) et, très souvent, par un nombre significatif d'emplois. Il s'agit, sur le territoire de :

- 🔸 Eco-pôle de Lanvian, qui se situe en partie sur la commune de Kersaint-Plabennec, puis à Guipavas et Saint-Divy ;
- 🔸 **Penhoat à Plabennec ;**
- 🔸 **Goarem Goz à Kersaint-Plabennec.**

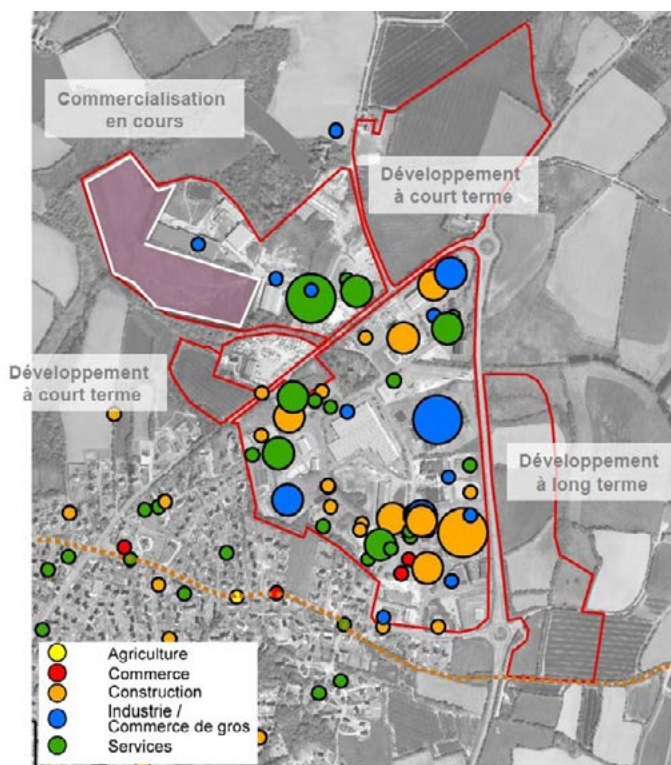
Chaque année, entre 2014 et 2018, ce sont en moyenne, 1,6 ha de terrains équipés qui ont été commercialisés dans le Pays des Abers.

Comme prévu dans les projections du schéma précédent, il y a eu un engouement pour le foncier disponible et on recense, en 2021, moins de 6 ha disponibles - 6 lots à Callac (1,4 ha) et 3 lots à Penhoat (4,3 ha).

ZOOM SUR LA ZONE DE PENHOAT

C'est la principale zone d'activités économiques du territoire. La zone accueille 1 320 emplois (2019), avec essentiellement des activités de production : des industries comme Primel Gastronomie, Bredial ou Amzair et des entreprises de BTP.

Des projets d'extension ont été confirmés dans le PLUi adopté en 2020, notamment au nord de la zone sur une surface de 17 ha (zonage 1AUe).



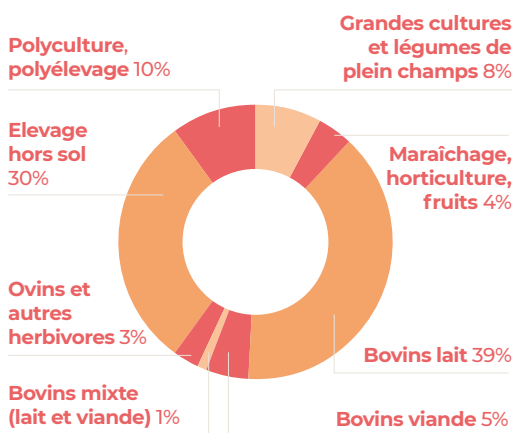
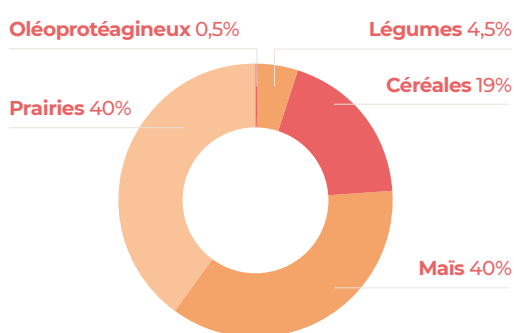
Les filières économiques

Au cœur du Pays de Brest, le Pays des Abers présente un **profil économique fortement orienté autour de l'agriculture, l'agroalimentaire et des productions marines**, avec notamment des productions laitières et porcines importantes et des productions ostréicoles reconnues. Ces filières de production sont ancrées dans le paysage et à l'origine de l'installation d'entreprises industrielles, telles la Sill, Agrimer, ou familiales (viviers, exploitations agricoles...).

Le Pays des Abers accueille sur son territoire de nombreuses entreprises liées à la mer (conchyliculture, pêche, algues, etc.). **La filière marine est une filière à fort potentiel de développement et de création d'emplois. Cette filière constitue également un important atout en termes d'image, qu'il conviendrait de valoriser.** Elle reste à ce jour peu structurée : le potentiel marin doit être conforté dans son développement.

En parallèle, **le secteur de la construction** est également fortement présent et des entreprises du Pays des Abers sont reconnues nationalement. Ces activités sont également liées à un nombre important d'artisans du bâtiment. Il est à noter que pour la quasi-totalité des entreprises, les centres de décision sont situés sur le territoire, induisant une proximité entre dirigeants, acteurs économiques, salariés, élus et population locale.

Enfin, **les ports du Pays des Abers** (port de plaisance de l'Aber Wrac'h et mouillages, dont ceux de l'Aber Benoit en gestion directe par la communauté de communes) favorisent la fréquentation touristique du territoire et génèrent des retombées économiques au-delà des seules communes littorales.



Utilisation des surfaces agricoles et répartition des productions selon le type

Estimation : Chambres d'agriculture de Bretagne, d'après Agreste - RA 2010

AGRICULTURE ET AGRO-ALIMENTAIRE DANS LE PAYS DES ABERS

Concernant l'agriculture, en 2017, on dénombrait **356 exploitations et une activité spécialisée dans l'élevage laitier et la production porcine.** La taille moyenne des exploitations est plus petite que la moyenne locale avec 58,2 ha contre 66,3 ha la moyenne dans le pays de Brest. In fine, la part de la surface agricole représente 68.5% de la surface du territoire.

Le secteur agriculture et agroalimentaire représente 1430 emplois estimés.

La surface agricole utile est de 69% et la surface sous serre en verre est de 20%. La répartition des surfaces agricoles montre 40% est destinée à la prairie et 36% pour le maïs. De fait, cela se traduit par une spécialisation de l'espace dans l'élevage et des productions animales (78%)

Le chiffre d'affaires estimé des productions liés à l'agriculture au Pays des Abers est de 135M € par an.



Visite de l'exploitation de Jean-Jacques Déniel à Plabennec - juin 2021

Le secteur de **l'agriculture** sur le Pays des Abers est confronté à de multiples enjeux :

🔗 **Le renouvellement des générations** à savoir que 22 % de chefs d'entreprises sont âgés de 57 ans ou plus

🔗 **L'évolution des modèles de production** avec des enjeux environnementaux et des attentes sociétales qui évoluent. En 2018, seulement 6 % des exploitations du Pays des Abers sont en agrobiologie (bio ou conversion en cours) contre une moyenne régionale de 12 %. Par ailleurs, 10 % des entreprises commercialisent en circuits courts contre une moyenne régionale à 11 % en Bretagne.

🔗 **La diversification des activités** : production énergétique, entretien des paysages, accueil touristique... Cette diversification constitue une source de revenus complémentaires pour des ménages vivant parfois dans des situations de pauvreté. A ce titre, 18% des ménages agricoles vivent sous le seuil de pauvreté contre 10% pour l'ensemble des ménages.

Par ailleurs, à l'échelle du Finistère, la Chambre d'Agriculture identifie les enjeux suivants.

🔗 Mettre tout en œuvre pour protéger le foncier : éviter, réduire la consommation d'espace agricole, puis si besoin compenser l'artificialisation,

🔗 Relever le défi de l'emploi : rendre les métiers attractifs et réussir le renouvellement des actifs agricoles, chefs d'exploitation et salariés,

🔗 Préserver la reconquête de la qualité de l'eau observée dans de nombreux territoires et accompagner cette reconquête dans les territoires encore sensibles,

🔗 Accompagner les agriculteurs et les agricultrices dans des trajectoires gagnantes économiquement et socialement, dans leurs évolutions de pratiques, dans l'ensemble des filières de productions agricoles régionales,

🔗 Retisser des liens entre les producteurs et les consommateurs dans une perspective de juste prix payé aux producteurs à travers des projets alimentaires territoriaux et un accompagnement des différents circuits de commercialisation,

🔗 Accompagner et valoriser les contributions du secteur agricole dans la transition énergétique et climatique, à travers notamment les PCAET,

🔗 Cultiver l'interconnaissance entre acteurs socio-économiques d'un territoire, comme terreau fertile du vivre ensemble

SECTEUR INDUSTRIEL ET ARTISANAL

La part de l'emploi industriel est légèrement supérieure à la moyenne du Pays de Brest.

Le secteur de **l'agroalimentaire** emploie 720 salariés (dont la Sill - 295, Primel Gastronomie - 80, Savel - 105, Bredial - 45). Cette part du secteur affiche un réel dynamisme traduit par des gains d'emplois : une centaine créée en 10 ans.

Diverses activités productives viennent compléter cette filière comme **le secteur des métaux et de la mécanique** (Morico, VIB, ...) ou des entreprises de **traitement et de transformation des algues** (Agrimer et Bretagne cosmétiques marins).

La construction est également fortement présente sur le Pays des Abers. Ainsi, la filière bâtiment-travaux publics représente 12 % des établissements du territoire. C'est quatre points de plus que la moyenne bretonne et trois points de plus que la moyenne du Pays de Brest.

Le secteur de la construction est favorable à la création d'une économie circulaire avec des entreprises particulièrement impliquées (Trécobat, Breizh Wood, MCP Bramoullé...) avec de nombreux artisans en sous-traitant.

Les communes de Lannilis, Plabennec et Bourg Blanc affichent plus de 200 emplois dans le secteur avec des gros employeurs comme Britton (58 salariés), CSO (68 salariés), Trécobat (132 salariés) ou encore MCP à Lannilis, Maisons Bois à Plouguerneau ou Abarnou Montages à Plabennec.

Le secteur de l'artisanat est, quant à lui, plus diffus sur le territoire et présent des enjeux à court terme concernant la disponibilité de l'espace (foncier) ou la transmission des entreprises avec des besoins qui peuvent s'exprimer avec les reprises d'affaires familiales.

Le Pays des Abers se caractérise par l'accueil de centres de décision emblématiques, dont les entreprises sont génératrices d'emplois et dont le rayonnement dépasse l'échelle du Pays de Brest (Sill, Trécobat, Tanguy Matériaux, Bretagne cosmétiques marins...).

ZOOM sur le G4DEC

Le G4DEC est un service d'économie circulaire mis en place par les Communautés de Communes du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, Lesneven Côte des Légendes et du pays de Landerneau Daoulas. A destination des entreprises et des collectivités, le G4DEC accompagne, conseille, anime la thématique de l'économie circulaire au travers d'un programme d'actions individuelles et collectives.

Né en 2016, le G4DEC fait suite à la parution de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (août 2015) qui a fixé un nouveau cap et définit des objectifs ambitieux en matière de gestion de déchets.

L'objectif est de concourir à la fois :

- À une utilisation et une consommation raisonnée des ressources disponibles,
- À un taux de valorisation optimal,
- À une meilleure coordination des acteurs du territoire sur l'utilisation et la gestion des ressources.



LE SECTEUR MARITIME ET LA PÊCHE

Les activités maritimes sont un marqueur identitaire du Pays des Abers avec 83 km de littoral sur 6 communes dont 3 dans les abers uniquement. Ces derniers façonnent le paysage et confèrent un environnement propice et des singularités idéales pour les différentes activités économiques (productions marines, nautisme...)

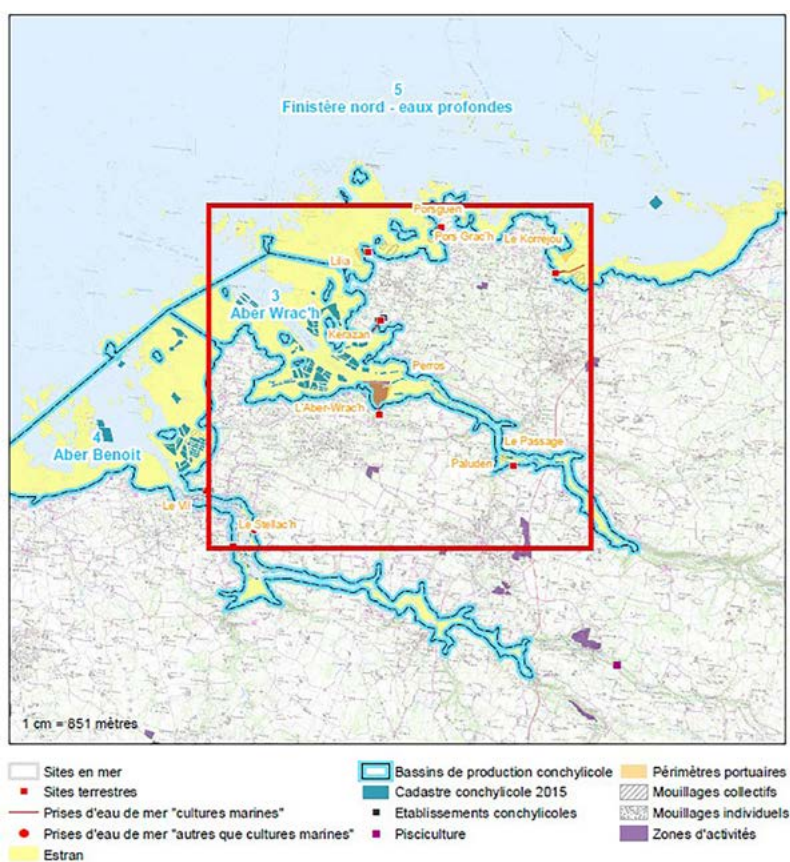
La présence de plusieurs ports (mouillages) dont le port de plaisance de l'Aber Wrac'h à Landéda sont des éléments structurants permettant le développement des activités et le renforcement de l'activité économique endogène.

De cet écosystème, on ressent 527 emplois maritimes (hors emplois touristiques) dans les secteurs de l'industrie, la pêche-aquaculture, le nautisme et le transport maritime.

Dans le cadre des activités à terre, 9 sites disposent d'un pompage en eau de mer et des bassins de production conchylicole :

-  **Paluden** - Lannilis
-  **Kerazan** - Plouguerneau
-  **Beg Ar C'hastell Ac'h**
Plouguerneau
-  **Porz Grac'h**
Plouguerneau
-  **Bassinig** - Plouguerneau
-  **Saint-Antoine** - Landéda
-  **Port du Vill** - Landéda
-  **Prat Ar Coum** - Lannilis
-  **Porz ar Vilin** - Saint Pabu

Par ailleurs, on constate un réel enjeu à soutenir la filière notant qu'un emploi à la mer soutient 3 emplois dans la filière.



La conchyliculture

Le site des abers, compte tenu de ses caractéristiques naturelles calmes et abritées, est favorable à cette activité.

🔥 13 exploitations conchylicoles présentes sur le Pays des Abers pratiquent l'élevage d'huîtres (chaque année : 1 200 tonnes d'huîtres creuses ; 70 tonnes d'huîtres plates) et de moules (près de 600 tonnes) et dans une moindre mesure, de palourdes, coques (20 tonnes) et d'élevage d'ormeaux.

🔥 1 entreprise élève de l'ormeau : France Haliotis à Plouguerneau.

Les concessions ostréicoles représentent 178 hectares répartis en 165 concessions (DDTM, 2012).

La filière conchylicole réalise un chiffre d'affaires annuel, entre 6 et 7 millions d'euros, sur 4 communes littorales (Plouguerneau, Landéda, Lannilis et St-Pabu).

La pêche embarquée

Concernant la pêche embarquée, la majorité de l'activité se centralise autour de Brest. Le Pays des Abers est caractérisé par la "petite pêche artisanale" de type côtière. A l'échelle du Pays des Abers, les produits de la pêche peuvent être débarqués dans les deux points principaux que sont Perros-Plouguerneau et Aber Wrac'h-Landéda, ainsi que le point secondaire de Saint-Pabu. Une vingtaine de marins-pêcheurs travaillent sur les 10 bateaux rattachés au port de l'Aber Wrac'h.

Les algues

Au niveau économique, de nombreuses entreprises exploitent les algues que ce soit dans la restauration, les productions alimentaires, industrielles, cosmétiques... Le territoire bénéficie, par sa situation géographique stratégique à proximité du plus grand champ d'algues d'Europe, de l'implantation de deux grandes entreprises pourvoyeuses de nombreux emplois et d'une forte puissance économique :

🔥 Bretagne cosmétiques marins (BCM) et Agrimer (2 filiales) sont une entreprise spécialisée dans la récolte, la transformation et la valorisation des algues marines, prélevées à quelques encablures, dans le champ marin naturel le plus vaste d'Europe. Elle travaille dans les domaines de la cosmétique, l'agriculture et la nutrition. Elles emploient plus de 50 personnes.

Concernant les cosmétiques, BCM commercialise ses produits sous les marques Thalion, Isomarine et Thalasso Bretagne auprès du grand-public et des thalasso thérapies.

🔥 Algaia est une entreprise de biotechnologie d'origine marine, basée à Lannilis (Finistère). Elle produit et commercialise des extraits d'algues pour l'agroalimentaire, la cosmétique et les compléments alimentaires. Créée en 2016, Algaia emploie près de 100 personnes, dans le Finistère et en Normandie, et exporte sa production dans près de 50 pays dans le monde.



Au Pays des Abers, comme en Bretagne, la pêche bretonne doit, de manière générale, assurer le renouvellement de la flotte et des capitaines pour pérenniser l'activité.

LE SECTEUR COMMERCIAL

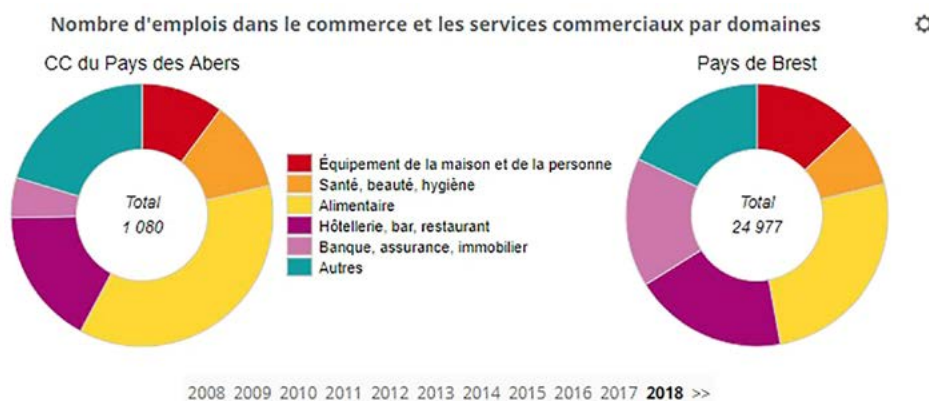
En 2017, on compte sur le territoire du Pays des Abers 450 locaux commerciaux en activité et 60 inoccupés.

SECTEURS	2014	2017
A COMMERCE ALIMENTAIRE	50	57
B EQUIPEMENT DE LA PERSONNE	13	12
C EQUIPEMENT DE LA MAISON	28	30
D CULTURE ET LOISIRS	13	16
E SANTE, BEAUTE, HYGIENE	56	61
F COMMERCE DIVERS	8	7
G HOTELS, CAFES, RESTAURANTS	77	83
H SERVICE A CARACTERE COMMERCIAL	7	12
I SERVICES DIVERS	101	125
J AUTOMOBILE	37	47
Total locaux commerciaux actifs	390	450
Locaux vacants	50	60

Source : CCIMBO Brest

Dans les tendances de consommation, l'enquête de la CCI sur la consommation des ménages a révélé, pour les dépenses non alimentaires, un parcours client d'abord tourné vers la grande distribution (64%) puis les commerces de moins de 300m² (25%).

A ce titre, concernant l'activité, au travers de l'emploi, on retiendra une stabilité de l'emploi dans le commerce avec une moyenne de +3% contre une moyenne nationale de + 6 %, grâce à la croissance des services commerciaux et de +10% dans le pays de Brest. Cela représente **1 080** emplois dans les commerces et services commerciaux dans le pays des Abers, dont près de 400 dans l'alimentaire.



Source : ACOSS - Traitement ADEUPa - 2018

Les effectifs salariés diffusés par l'Acoss et les Urssaf correspondent au « nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans le bordereau de cotisations (BRC), et la Déclaration sociale nominative (DSN)

Les communes de Plabennec et de Kersaint-Plabennec ont respectivement vu le nombre d'emploi dans la filière augmenter de 39 personnes et 23 personnes. A contrario, certaines communes voient le tissu d'emploi s'effriter avec notamment une perte de 19 emplois à Plouguerneau, 11 à Lannilis et 16 au Drennec, principalement dans les secteurs de l'Hôtellerie, cafés et restaurants et du Bien-être sans toutefois que le paysage commercial soit chamboulé avec un léger bémol sur Lannilis et le secteur de Kerlouis.

A ce titre, il ne faut pas omettre les nombreux marchés sur le Pays des Abers qui offrent une variété de produits très importante comme les produits du terroir, produits bio, épicerie fine, artisanat et le textile.



Bannière de soutien aux commerçants du Pays des Abers (2020)

*Dans le cadre de la dynamique de réseau,
le Pays des Abers peut s'appuyer sur le Pass Commerce Artisanat.*




PASS *Commerce et artisanat*

42 entreprises et une dynamique à poursuivre

Dynamiser l'activité économique des entreprises commerciales et artisanales indépendants tel est l'objectif du PASS Commerce et artisanat. Ce dispositif de soutien à l'investissement des TPE est mis en place et financé conjointement par la Communauté de Communes du Pays des Abers et la Région Bretagne.

Le PASS Commerce et artisanat permet d'apporter une aide sous forme de subvention aux artisans et commerçants des 13 communes du territoire Pays des Abers, dans le cadre d'un projet de création, de reprise, d'extension ou de modernisation. Il s'inscrit dans la volonté du Pays des Abers et de la Région Bretagne de développer une politique forte de soutien aux commerces de centre-ville et à l'artisanat de proximité.

Toute entreprise artisanale ou commerciale indépendante inscrite au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers (liste des activités définie par le Pays des Abers) peut bénéficier de cette aide dès lors qu'elle répond aux conditions suivantes :

-  Elle doit être située en centre bourg/ville sur le territoire du Pays des Abers
-  Avoir moins de 7 salariés (hors gérant(e))
-  Présenter un chiffre d'affaires n'excédant pas 1 million d'euros HT

Les opérations éligibles portent sur les investissements matériels, d'attractivité, de travaux immobiliers d'embellissement, d'accessibilité, de mise aux normes, ou de stratégie commerciale ou numérique.

Plafonnée à 7 500 € (6000 € pour les communes de plus de 5 000 hbts), la subvention correspond à 30 % des dépenses éligibles.

LA FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE ET L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

La filière médico-sociale est sous représentée sur le Pays des Abers par rapport aux intercommunalités voisines avec 900 emplois dans la filière santé en intégrant les activités de l'hébergement médico-social. Malgré la présence de quelques grands acteurs (Genêts d'Or, Les Amitiés d'Armor, Association Maison Saint-Joseph, etc.), la filière a perdu près de 150 emplois en 5 ans.

L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale.

Sur le Pays des Abers, cela représente 1442 emplois salariés dont :

- 🔥 681 dans l'action sociale,
- 🔥 371 dans l'enseignement,
- 🔥 183 dans les services divers

Le poids de l'économie sociale et solidaire est largement supérieur à la moyenne régionale dans l'intercommunalité : 15,1 % contre 11,4 %. Toutefois, on constate également une perte de 100 emplois perdus entre 2011 et 2016 dans le domaine associatif.

LE TOURISME

Tourisme immersif et intégré dans l'écosystème économique local, le tourisme est une activité plus difficile à évaluer. Les études réalisées sur l'année 2019 montrent une fréquentation du territoire estimée à 1,1 millions de nuitées, 720 000 à 900 000 excursionnistes et une consommation touristique à 60 millions d'euros par an. Cette dernière se concentre essentiellement sur un littoral attractif, tant pour ses paysages, que pour ses activités et son patrimoine. L'impact économique du tourisme est diffus sur les différents secteurs économiques du territoire, du tertiaire à la construction etc.

L'analyse touristique détaillée du territoire est à retrouver sur le schéma de développement du tourisme et des loisirs (2021).

LE NUMÉRIQUE

Les services numériques ne peuvent plus être considérés aujourd'hui comme des atouts pour les territoires. Ce sont bel et bien **des critères nécessaires à l'implantation de jeunes entreprises au même titre que les ménages**, notamment dans les territoires plus ruraux.



LES ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES

3 PRIORITÉS POUR PENSER LONG TERME AU SERVICE DU TERRITOIRE

La communauté de communes du Pays des Abers souhaite que les outils au service de son action économique permettent de préparer les acteurs locaux à l'économie du futur. Dans cet esprit, 3 défis principaux guideront le Pays des Abers :

1

La qualité de vie

Préserver la qualité de vie sur l'ensemble du territoire : en fortifiant le tissu de commerces et de services, en s'assurant de la performance et de la connectivité numérique et en continuant à conjuguer activité économique et cadre naturel.

2

L'identité du territoire

Affirmer l'identité du territoire : en capitalisant sur l'image du Pays des Abers, en valorisant le savoir-faire des entreprises locales dans l'agriculture, les productions marines, l'agro-alimentaire, la construction, etc.

3

Les capacités à agir

Développer les compétences et les capacités à agir : en aidant chacun à être mieux formé, à être plus entreprenant, au fait des enjeux du numérique et des nouveaux modes de consommation et conscient des opportunités d'emploi qu'offre le territoire.

3 PRINCIPES D' ACTIONS POUR RENFORCER LES LIENS

Le Pays des Abers s'affirme comme une instance de proximité créatrices de liens, un rôle qui se décline en trois principes d'actions :

1

Jouer Collectif

Permettre aux entreprises et aux acteurs locaux de se parler plus souvent, de développer des mutualisations. Le Pays des Abers accompagnera plusieurs secteurs clé du territoire pour intensifier leurs recours aux sous-traitants locaux.

2

Agir en réseau

Agir en réseau en diversifiant les relations avec les territoires du Pays de Brest et l'ensemble des partenaires économiques.

3

Faire des entreprises locales des acteurs prioritaires

Le Pays des Abers souhaite faciliter la vie des entreprises locales et favoriser le parcours des porteurs de projet.

3 AXES STRATÉGIQUES

POUR LA FEUILLE DE ROUTE DU PAYS DES ABERS

1

Créer les conditions favorables à l'accueil et au développement des entreprises

En proposant des services répondant aux besoins des entreprises locales et de leurs salariés.

2

Renforcer et développer l'économie de proximité

En misant sur une offre de services diversifiée permettant à notre territoire de rester attractif pour le commerce, l'artisanat et de répondre aux besoins des habitants.

En favorisant une communication vers les habitants et vers l'extérieur, pour mettre en avant les atouts et les savoir-faire des entreprises locales.

3

Accompagner le développement des filières stratégiques du territoire

En renforçant les liens avec les partenaires stratégiques et en étant prospectifs sur les besoins futurs du territoire.



LE PROGRAMME
D' ACTIONS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
DU PAYS DES ABERS

Tableau de synthèses des actions

AXE 1,

CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À L'ACCUEIL ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

1 Encourager l'entrepreneuriat et accompagner les entreprises

Accroître la visibilité l'offre foncière et immobilière

Développer le site internet du Pays des Abers

Suivre la signalétique des ZAE

2 Mettre en oeuvre une démarche d'aide à la création et à la transmission d'entreprise

Contractualiser avec les acteurs de la création et transmission d'entreprises

Etendre et commercialiser l'offre existante et à venir

3 Développer les zones d'activités économiques

Réaliser une étude des potentialités de densification et de reconversion

Faire de la veille sur les potentialités de développement des espaces économiques à vocation maritime

AXE 2,

RENFORCER ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

1 Animer la vie locale

Conforter les liens économiques, entreprises et territoire

Dynamiser l'emploi sur le territoire

2 Soutenir l'artisanat, les commerces de proximité et les services aux habitants

Coordonner et développer des outils d'aides au soutien de l'activité

Favoriser l'offre locale

3 Soutenir l'attractivité économique du territoire

Mettre en oeuvre un marketing territorial

AXE 3,

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE

1 Valoriser toutes les filières économiques locales

Promouvoir les métiers (agriculture, bâtiment, industrie, etc.)

Participer aux filières spécifiques du territoire

2 Préserver durablement la place de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire

Accompagner la transformation du modèle agricole locale

Valoriser les filières agricoles et agro-alimentaires du territoire

3 Sensibiliser les entreprises à la prise en compte des enjeux sociétaux et numériques

Favoriser l'économie circulaire

Faire du Pays des Abers, un territoire communicant

Les fiches actions détaillées



Créer les conditions favorables à l'accueil et au développement des entreprises

1 ENCOURAGER L'ENTREPRENEURIAT ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Accroître la visibilité de l'offre foncière et immobilière

Quoi ?

Répondre à la demande foncière et immobilière des entreprises

Comment ?

Création de fiches détaillées sur les zones et bâtiments économiques, mise en ligne des fiches sur le site internet du Pays des Abers, réseaux sociaux et le site "j'implante mon entreprise en Pays de Brest", promotion multicanal, participation aux observatoires sur le foncier et l'immobilier d'entreprises

Avec qui ?

Service communication, service développement économique, Pôle métropolitain, Adeupa, partenaires économiques...

Quand ?

En continu

Combien ?

5 000 €/an

Développer le site internet du Pays des Abers

Quoi ?

Proposer des services aux entreprises du territoire, promouvoir l'action économique du Pays des Abers

Comment ?

Création d'une page dédiée à l'économie, avec suivi de l'actualité et accès aux ressources utiles pour les acteurs économiques

Avec qui ?

Service communication, service développement économique, partenaires économiques

Quand ?

Mise en ligne au premier semestre 2022

Combien ?

En interne

Suivre la signalétique des ZAE

Quoi ?

Valoriser l'ensemble des espaces à vocation économique et faciliter l'orientation des visiteurs

Comment ?

Mise à jours et suivi technique de la signalétique existante

Avec qui ?

Services Développement économique et services techniques

Quand ?

En continu

Combien ?

60 000 € en 2022 et 5 000 €/an

2 METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE D'AIDE À LA CRÉATION ET À LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

**Contractualiser avec les
acteurs de la création et
transmission d'entreprises**

Quoi ?

Poursuivre le partenariat avec les chambres consulaires et la plateforme Initiative Pays de Brest

Comment ?

Signature de conventions de partenariat et validation d'un plan d'actions

Avec qui ?

Chambres consulaires (CCIMBO, CM29 et CA29) et Plateforme d'initiative locale

Quand ?

En continu

Combien ?

8 000 €/an

3 DÉVELOPPER LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

**Étendre et
commercialiser l'offre
existante et à venir**

Quoi ?

Répondre à la demande foncière et immobilière des entreprises

Comment ?

Création et développement des ZAE existantes

Avec qui ?

Partenariat avec l'instance foncière de concertation locale, Service développement, Service Aménagement

Quand ?

En continu

Combien ?

2022 : 630 000 €
2023 : 650 000 €
2024 : 350 000 €

**Réaliser une étude
des potentialités de
densification et de
reconversion**

Quoi ?

Optimiser le foncier et l'immobilier à vocation économique

Comment ?

Veille des disponibilités et prise de contact avec les propriétaires

Avec qui ?

Service développement économique, service urbanisme, communes

Quand ?

En continu

Combien ?

10 000 €

**Faire de la veille sur
les potentialités de
développement des
espaces économiques
à vocation maritime**

Quoi ?

Connaître et diffuser les outils d'observations et d'analyses. Connaître les disponibilités foncières.

Comment ?

Informations sur la page du site internet dédiée à l'économie.

Avec qui ?

Service communication et service développement économique, investir en Finistère, communes littorales du Pays des Abers, organismes professionnels, cluster Algues

Quand ?

En continu

Combien ?

En interne

1 ANIMER LA VIE LOCALE

Conforter les liens économiques, entreprises et territoire

Quoi ?

Favoriser les échanges et coopérations entre les entreprises et le territoire

Comment ?

Rencontres avec les entreprises dans le cadre du Service Public de l'Accompagnement des Entreprises, soutien à l'organisation d'événements type trophées de l'entreprise...

Avec qui ?

Entreprises et club d'entreprises CELIA, Région, partenaires locaux, associations

Quand ?

En continu

Combien ?

8 000 €/an

Dynamiser l'emploi sur le territoire

Quoi ?

Renforcer les liens entreprises et habitants

Comment ?

Rencontres avec les entreprises et habitants au travers des actions portées par la Maison de l'Emploi : Café-rencontre, matinales entreprises, forum de l'emploi...

Avec qui ?

Maison de l'Emploi, Entreprises, habitants, partenaires locaux tels que la Mission Locale, l'AGDE, le Rail...

Quand ?

En continu

Combien ?

En interne

2 SOUTENIR L'ARTISANAT, LES COMMERCE DE PROXIMITÉ ET LES SERVICES AUX HABITANTS

Coordonner et développer des outils d'aides au soutien de l'activité

Quoi ?

Proposer des aides et des outils de soutien à l'activité commerciale et artisanale

Comment ?

Mise en œuvre du Pass Commerce Artisanat, soutien aux salons professionnels, actions "Petites villes de demain" et autres programmes...

Avec qui ?

Communes, commerces, artisans, entreprises de services, associations...

Quand ?

En continu

Combien ?

50 000€ / an

Favoriser l'offre locale

Quoi ?

Amplifier le lien entre consommateurs/ producteurs et faciliter l'accès des entreprises locales à la commande publique.

Comment ?

Promotion des circuits courts, des marchés locaux, des commerces de proximité (outil de géolocalisation). Sourcing, allotissements des marchés publics, etc.

Avec qui ?

Service communication, service commande publique, Office de Tourisme, communes, restauration collective...

Quand ?

En continu

Combien ?

En interne

3 SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Mettre en œuvre un
marketing territorial

Quoi ?

Communiquer sur les atouts et les savoir-faire des entreprises locales

Comment ?

Recenser les atouts et savoir-faire du territoire et les présenter sur les différents supports de communication (site internet, réseaux sociaux...)

Avec qui ?

Chambres consulaires, service communication, communes, réseaux économiques

Quand ?

En continu

Combien ?

2000 € / an



Accompagner le développement des filières stratégiques du territoire

1 VALORISER TOUTES LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES LOCALES

Promouvoir les métiers
(agriculture, bâtiment,
industrie, etc.)

Quoi ?

Communiquer sur le savoir-faire des entreprises locales pour faire connaître les métiers

Comment ?

Visites d'entreprises, matinales entreprises et café rencontre, vidéos de promotion des métiers...

Avec qui ?

Scolaires et demandeurs d'emplois, l'ensemble des habitants et des entreprises, service communication

Quand ?

En continu

Combien ?

2022 : 9 000 €
2023/2026 :
2 000 € / an

Participer aux filières
spécifiques du territoire

Quoi ?

Permettre le développement et la promotion des filières spécifiques du territoire

Comment ?

Participation au programme d'actions de la filière forêt-bois du Pays de Brest, au Cluster Algues...

Avec qui ?

Tous les acteurs de la chaîne de la recherche à la production/commercialisation, Pôle métropolitain du Pays de Brest

Quand ?

En continu

Combien ?

2 000 € / an

2 PRÉSERVER DURABLEMENT LA PLACE DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

Accompagner la transformation du modèle agricole locale

Quoi ?

Faciliter la transmission des exploitations et des évolutions des métiers et filières (diversification de l'activité type vente à la ferme, gîte rural...)

Comment ?

Convention Chambre d'Agriculture, Aide à l'installation en agriculture, Instance foncière de concertation locale

Avec qui ?

Agriculteurs, Chambre d'Agriculture, communes...

Quand ?

En continu

Combien ?

20 000€ / an

Valoriser les filières agricoles et agro-alimentaires du territoire

Quoi ?

Adhérer à l'association "Agriculteurs de Bretagne", contractualiser avec les organismes agricoles tels que la Chambre d'Agriculture et renforcer les liens avec l'Industrie Agro-Alimentaire (IAA)

Avec qui ?

"Agriculteurs de Bretagne", Chambre d'Agriculture, agriculteurs, écoles, population...

Comment ?

Promotion des métiers, mise en œuvre des actions d'Agriculteurs de Bretagne, création de vidéos sur l'agriculture du Pays des Abers, visites des IAA...

Quand ?

En continu

Combien ?

5 000 € /an

3 SENSIBILISER LES ENTREPRISES À LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SOCIÉTAUX ET NUMÉRIQUES

Favoriser l'économie circulaire

Quoi ?

Permettre aux entreprises et aux particuliers d'optimiser l'utilisation des matières premières et la réduction des déchets

Comment ?

Mise en œuvre des actions du G4DEC

Avec qui ?

Entreprises, habitants, communes...

Quand ?

En continu

Combien ?

NC

Accompagner les entreprises dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Quoi ?

Permettre aux entreprises de porter des actions visant à réduire leur impact sur le climat

Comment ?

Mise en œuvre des actions du PCAET

Avec qui ?

Entreprises, habitants, communes...

Quand ?

En continu

Combien ?

NC

Faire du Pays des Abers, un territoire communicant

Quoi ?

Favoriser et faciliter l'échanges de données, la communication entre tous les acteurs du territoire et accompagner l'évolution des nouveaux modes de travail

Comment ?

Mettre en œuvre le Pass Commerce Artisanat "Numérique" et soutenir le déploiement du réseau fibre optique

Avec qui ?

Mégalis Bretagne, Région Bretagne, CC Pays des Abers, Pôle Métropolitain Pays de Brest, commerçants et artisans, chambres consulaires, Défis Emploi

Quand ?

En continu

Combien ?

2022 : 700 000 € /
2023 : 700 000 € /
2024 à 2030 : non connu à ce jour

Tableau valorisation SDE 2021

AXE 1

CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À L'ACCUEIL ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

1 Encourager l'entrepreneuriat et accompagner les entreprises

Accroître la visibilité l'offre foncière et immobilière

Développer le site internet du Pays des Abers

Suivre la signalétique des ZAE

2 Mettre en oeuvre une démarche d'aide à la création et à la transmission d'entreprise

Contractualiser avec les acteurs de la création et transmission d'entreprises

Étendre et commercialiser l'offre existante et à venir

3 Développer les zones d'activités économiques

Réaliser une étude des potentialités de densification et de reconversion

Faire de la veille sur les potentialités de développement des espaces économiques à vocation maritime

TOTAL AXE 1

AXE 2

RENFORCER ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

1 Animer la vie locale

Conforter les liens économiques, entreprises et territoire

Dynamiser l'emploi sur le territoire

2 Soutenir l'artisanat, les commerces de proximité et les services aux habitants

Coordonner et développer des outils d'aides au soutien de l'activité

Favoriser l'offre locale

3 Soutenir l'attractivité économique du territoire

Mettre en oeuvre un marketing territorial

TOTAL AXE 2

AXE 3

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE

1 Valoriser toutes les filières économiques locales

Promouvoir les métiers (agriculture, bâtiment, industrie, etc.)

Participer aux filières spécifiques du territoire

2 Préserver durablement la place de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire

Accompagner la transformation du modèle agricole locale

Valoriser les filières agricoles et agro-alimentaires du territoire

3 Sensibiliser les entreprises à la prise en compte des enjeux sociétaux et numériques

Favoriser l'économie circulaire

Accompagner les entreprises dans la réduction des émissions de G.E.S.

Faire du Pays des Abers, un territoire communiquant

TOTAL AXE 3

TOTAL DÉPENSES

COÛT INTERNE NON TOTALEMENT PRIS EN COMPTE

Les valeurs indiquées dans le tableau ci-dessus sont données à titre indicatif. Les éléments financiers du Schéma de Développement Economique feront l'objet, chaque année, d'un examen lors de la préparation budgétaire. Pour les années 2024 à 2026, pas de valorisation de la participation à BTHD (à préciser)

2022	2023	2024	2025	2026	TOTAUX
5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €
					0 €
60 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	80 000 €
8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	40 000 €
630 000 €	650 000 €	350 000 €	150 000 €	150 000 €	1 630 000 €
10 000 €					10 000 €
					0 €
713 000 €	668 000 €	368 000 €	168 000 €	168 000 €	2 085 000 €
8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €	40 000 €
					0 €
50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	250 000 €
					0 €
2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	10 000 €
60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	300 000 €
9 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	17 000 €
2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	10 000 €
20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	100 000 €
5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €
					0 €
700 000 €	700 000 €				1 400 000 €
736 000 €	729 000 €	29 000 €	29 000 €	29 000 €	1 552 000 €
1 509 000 €	1 457 000 €	457 000 €	257 000 €	257 000 €	3 937 000 €

Notes



A series of horizontal dotted lines for writing.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS

Hôtel de communauté / 58 avenue de Waltenhofen / 29860 PLABENNEC

WWW.PAYS-DES-ABERS.FR